



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre l'immigration illégale au sein de l'Union européenne

Question écrite n° 39966

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'efficacité de Frontex, l'agence des frontières de l'Union européenne. En effet, dans son récent rapport, la Cour des comptes européenne a affirmé que cette agence européenne n'avait pas aidé de manière suffisamment efficace les États membres et les pays associés à l'espace Schengen pour la gestion des frontières extérieures de l'Union européenne. Ce rapport pointe notamment l'inefficacité de l'action de Frontex en matière de lutte contre l'immigration illégale et la criminalité transfrontalière. Ainsi, elle souhaite qu'il lui fasse connaître sa position quant aux suites qu'il entend donner à ce rapport, alors que l'agence Frontex se voit reconnaître des responsabilités accrues mais ne semble pas disposer des moyens et capacités d'action pour pouvoir assurer efficacement ses missions traditionnelles.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39966

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juillet 2021](#), page 5265

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)